

Jan./Fév. 2024

la Béglaise

MON VILLAGE URBAIN

HORS-SÉRIE



BÈGLES
RELEVÉ LE DÉFI
DÉMOCRATIQUE



mairie-begles.fr



BÈGLES

RELÈVE LE DÉFI

Interview du maire
Clément Rossignol Puech



POUR UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ENTHOUSIASMANTE : RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·ES

C'est le défi que s'est lancée la ville de Bègles : imaginer une autre forme de démocratie, plus vivante, plus critique, et qui se déploie à l'extérieur des institutions pour associer les citoyens et les citoyennes aux processus de décision. Les communes représentent un échelon particulièrement judicieux pour mettre en place des expériences innovantes en matière de participation citoyenne.

Parmi les grands projets de votre mandat, vous avez placé le défi démocratique parmi vos priorités. Pourquoi ?

Depuis plusieurs années, nous observons en France, un désenchantement de la démocratie. On peut voir cette crise de défiance vis-à-vis des pouvoirs publics et des décideurs par les taux d'abstention en hausse à chaque élection, la montée de l'extrême droite en Europe, comme

récemment en Suède et aux Pays-Bas. Selon moi, tout est lié. La lutte contre le changement climatique consiste à trouver un modèle de société qui soit compatible avec les capacités de vie de la planète, y compris en termes de gouvernance des peuples.

Quel lien faites-vous avec la lutte contre le changement climatique ?

Aujourd'hui en France, nous consommons 2,7 planètes. Ce n'est pas soutenable. **C'est le premier grand défi de l'humanité :** Comment trouver une adéquation entre la société humaine et la planète Terre ? Je ne suis pas du tout défaitiste. Au contraire, je pense que nous trouverons toutes et tous ensemble des solutions. En travaillant en équipe, habitant-es, élu-es, associations, entreprises, **nous allons innover pour effectuer ce changement de civilisation.** Pour faire en sorte que le monde reste viable, des changements doivent avoir lieu, avec la participations active de toutes et tous. Pour cela, **il faut revisiter la démocratie telle que nous la connaissons** et nos modes de gouvernance descendants.

DÉMOCRATIQUE

Cela pose également la question des inégalités ?

En effet, l'accumulation des richesses entre les mains d'un petit nombre pose problème. La logique de course à l'enrichissement ne fonctionne pas. La plupart des gens ont l'impression de moins bien vivre qu'avant, et que l'avenir sera encore plus compliqué. Le risque si on ne travaille pas toutes et tous ensemble, c'est l'augmentation des difficultés sociales, et la tentation vers des solutions démagogiques.

Comment peut-on agir dans notre ville ?

C'est tout l'objet de cette Béglaise hors-série. **Le défi démocratique traverse toutes les politiques publiques.** Et j'ai la responsabilité, avec mon équipe, d'encourager la participation des Béglaises et des Béglais à la vie de leur territoire. **Offrir aux habitantes et habitants une démocratie plus ouverte et leur redonner du pouvoir d'agir,** permet d'enrichir la vitalité démocratique de notre ville et de vérifier que les projets politiques et les besoins de la population concordent.

Comment peut-on associer les citoyen-nés aux processus de décision ?

Les vrais acteurs du changement, ce sont les habitant-es. Aujourd'hui,

la complexité de la décision publique est telle que nous nous devons d'être clairs sur le niveau de participation possible en fonction des projets. **La sincérité et la transparence sont les principes qui m'animent.** Par ailleurs, je crois beaucoup au tirage au sort comme outil. Nous l'avons utilisé pour les Forums des quartiers, le comité de suivi Bordeaux Euratlantique. Cela permet d'intégrer des habitant-es qui s'ont naturellement ne participeraient pas à cette vie démocratique et institutionnelle. Je pense également que nous devons encourager, épauler et accompagner les initiatives d'habitant-es. A Bègles, de nombreuses associations illustrent cette dynamique citoyenne.

Nous trouverons ensemble des solutions en travaillant en équipe

Comment voyez-vous votre rôle dans ce changement ?

Les maires sont naturellement proches de leurs concitoyen-nés. J'organise beaucoup de temps de rencontres avec les habitant-es et j'essaie d'être au maximum sur le terrain. Je suis un maire accessible, et je discute simplement. Selon moi, **être maire, c'est à la fois s'occuper des problèmes quotidiens et trouver des solutions, et avoir une vision pour la ville,** donner une direction et faire en équipe : l'équipe des élu-es, des agent-es, des forces vives et des Béglais et Béglaises. Avec mon équipe municipale, nous devons **cultiver ce lien de confiance** pour assurer la transition de notre territoire à leurs côtés. ■

SOMMAIRE

Interview du maire	2-3
Plus de démocratie pour soigner la démocratie ! Entretien avec Sandrine RUI	4
LA VILLE ET VOUS	5
La relation entre élu-es et habitant-es	6-7
Les lieux de la participation citoyenne	8-9
"Je participe" : la démocratie ouverte en ligne	10-11
Ils font la démocratie participative	12
CONCEVOIR LA VILLE AVEC LES HABITANT-ES	13
La participation citoyenne en pratique	14
• Le baromètre de la participation à la béglaise	15-16
• Impliquer les habitant-es	17
Les concertations à venir	18
LES DYNAMIQUES CITOYENNES	19
Quand les Béglaises et les Béglais réenchangent le collectif	20-21
L'Estey : des habitant-es impliqués à tous les étages	22
Et demain	23
Tribunes	24
Agenda	25-27

Portraits de Une :
(à partir du haut gauche)

Makhtar SAMB, Mathis LAPARADE, Suzy CANTRAINE, Catherine DIHARÇABAL, Joëlle MAURICE, Samiya BENALLAG, Syrine MÉNARD, Jean-Paul DELOBEL, Farida BOUMERZOUG
Avec nos remerciements pour leur participation



Plus de démocratie pour soigner la démocratie

Entretien avec Sandrine RUI

Maîtresse de conférences en sociologie
Chercheure au Centre Emile-Durkheim
Université de Bordeaux

Qu'est-ce que la démocratie participative ?

La démocratie est par essence participative. Les hommes et les femmes se gouvernent eux-mêmes en gouvernant ensemble. Dans nos démocraties modernes, le terme de démocratie participative est apparu dans un contexte où le système représentatif semblait atteindre ses limites.

Où en est-on aujourd'hui ?

On s'aperçoit que 30 ans de développement de la démocratie participative n'ont effacé ni les diagnostics de crises ni la défiance. Plusieurs raisons sont avancées : les participant·es sont « toujours les mêmes » et ne sont pas toujours représentatifs de la diversité de la société ; les temps de concertation ne sont pas toujours articulés à la décision. De fait, le pouvoir de décision n'est pas partagé. Or, les élu·es sont considéré·es comme légitimes et responsables ; ils ont des comptes à rendre. Comment asseoir la légitimité des citoyen·nes participant à prendre des décisions pour les autres ? Selon moi, c'est une des questions centrales aujourd'hui. A défaut, l'exercice du débat peut paraître vain avec l'idée que ça ne sert à rien. On l'a entendu avec le Grand débat National ou encore la Convention Climat. Pour moi, c'est une idée reçue. Les élu·es tiennent compte des avis mais ont du mal à restituer ce qu'ils en font et à expliquer leurs décisions. Cela suscite d'autant plus de scepticisme que les processus de démocratie participative ont réhaussé les exigences, les attentes et le sens critique des citoyen·nes.

Comment la commune peut se saisir de ces attentes ?

Les outils, les méthodes, l'ingénierie existent. Beaucoup de municipalités se sont d'ailleurs dotées de cette expertise en interne. La question, c'est de savoir pourquoi veut-on faire participer les habitant·es. Or, faire participer suppose une réflexion globale pour proposer une offre participative cohérente. Il faut aussi avoir confiance, de part et d'autre. D'autant que les démarches participatives complexifient le travail des services administratifs. C'est difficile de faire face à une diversité de points de vue et aux désaccords. Cela transforme les institutions à tous les échelons et il faut accepter cette mutation, car cela participe à la légitimation des décisions. Depuis 20 ans que je travaille sur le sujet, on peut parler d'un apprentissage réciproque de la part des citoyen·nes, des élu·es et des services. S'engager dans la délibération et la coopération malgré les désaccords, le fait de devoir composer, apprendre à produire des propositions ou des diagnostics offrent aux citoyen·nes la possibilité de réaliser ce qu'est la vie démocratique et sa complexité.

Quels sont les enjeux pour demain ?

Aujourd'hui, il faut faire un pas de plus quant à l'articulation des mécanismes de participation et de la décision. Il faut offrir des garanties aux personnes qui s'engagent. Par ailleurs, on a tout intérêt à utiliser le tirage au sort car cela permet d'élargir le profil des celles et ceux qui s'impliquent. De ce point de vue, les assemblées citoyennes sont une voie intéressante qui permet aux citoyen·nes de réfléchir et de délibérer ensemble, sur la base de temps de formation, pour se prononcer sur une question d'intérêt général et porter des propositions. L'heure est aussi à laisser davantage d'initiatives aux citoyen·nes, comme le prévoient les expérimentations en matière de droit à l'interpellation. Depuis quelques années, on voit apparaître des groupes de citoyen·nes qui s'autosaisissent d'une problématique : des voisins qui s'organisent pour verdir leur rue par exemple.

Pour conclure, c'est le propre de la démocratie d'être imparfaite, qu'elle soit représentative ou participative. Mais la démocratie ne se soigne que par davantage de démocratie. Il faut donc encourager tout ce qui permet à chacun·e de se saisir de la chose publique et d'en débattre. ■

PETITE HISTOIRE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le terme de démocratie participative s'installe dans les années 60-70 à l'initiative de chercheurs qui avaient un regard critique sur les démocraties modernes. Dans cette même période, les mouvements sociaux expriment une aspiration à davantage de participation. Dans les années 90, une idée s'impose : toute prise de décision devra passer par le débat public et la concertation. Particulièrement pour les politiques urbaines ou autour des grands projets d'infrastructures, dans un contexte où les questions environnementales émergent. L'efficacité et la légitimité des dispositifs étaient perçues comme défailtantes. C'est alors que les premiers textes de loi vont ouvrir aux citoyen·nes les processus de décision. Jusqu'à aujourd'hui, le développement de la législation ne s'est jamais démenti. Ce droit s'est renforcé et étendu à des domaines très différents, à l'échelon national comme local.



FARIDA BOUMERZOUG
MEMBRE DU CONSEIL DES SAGES

LA VILLE ET VOUS

- 1 - La relation entre élu-es et habitant-es
- 2 - Les lieux de la participation citoyenne
- 3 - La nouvelle plateforme participative
- 4 - Ils font la démocratie participative

Elu·es et habitant·es

Une relation de proximité

A l'échelon local, la démocratie apparaît comme plus directe et plus participative. La commune permet de considérer tous les habitant·es et pas seulement celles et ceux qui votent. Tout le monde est pris en compte qu'il ou elle soit mineur·e, étranger·ère ou français·e de plus de 18 ans.



PAROLE D'ÉLUE

EDWIGE LUCBERNET

Première adjointe au Maire Déléguée à la Démocratie participative, à la Citoyenneté, à la Lutte contre les Discriminations et aux Affaires publiques

Le lien entre les élu·es et la participation citoyenne est crucial pour assurer une gouvernance démocratique et inclusive. Il est essentiel que les élu·es intègrent les citoyen·nes dans le processus décisionnel en encourageant et en développant des outils de démocratie participative. C'est ce que nous faisons à Bègles.

Cela permet également de créer un lien plus fort entre nous, élu·es, et les habitant·es en favorisant la confiance et en répondant aux attentes et aux préoccupations de toutes et tous. Pour autant, la démocratie participative ne doit pas se substituer à la représentation politique, mais doit être complémentaire et co-exister pour assurer une gouvernance équilibrée et légitime.

Ainsi en tant qu'élu·es locaux, nous avons souhaité donner un rôle essentiel à la démocratie participative en reconnaissant et en soutenant la participation citoyenne. En intégrant ce principe dans leur pratique politique, les élu·es peuvent renforcer la légitimité de leurs décisions.

Le Maire et les élu·es attachent une grande importance à la proximité avec les habitant·es et proposent régulièrement des rendez-vous publics. Il existe différentes façons de s'impliquer dans la vie démocratique d'une commune : voter, s'informer, échanger, interpellier. Tout cela contribue ainsi à renforcer le lien entre les représentant·es politiques et les citoyen·nes, à favoriser la transparence et à influencer les politiques publiques dans l'intérêt général.

RENCONTRER ET ECHANGER

LES PERMANENCES DES ÉLU·ES

Chaque premier samedi du mois, deux élu·es de l'équipe municipale vous reçoivent sans rendez-vous à la mairie.

Prochaines permanences les 6 janvier, 3 février et 2 mars de 10h à 12h en mairie.

LES AUDIENCES DES ÉLU·ES

Vous avez la possibilité de rencontrer individuellement les élus·es lors d'audiences. Depuis le début du mandat, 838 audiences d'élu·es avec des Béglaises et Béglais.

Contact : audiences.elus@mairie-begles.fr

LE MAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Clément Rossignol Puech et des élu·es municipaux vous donnent rendez-vous à proximité de votre résidence pour échanger sur la vie du quartier. Un flyer est distribué dans les boîtes aux lettres du secteur concerné quelques jours avant.

Prochains rendez-vous au printemps.



Le conseil municipal en direct sur le site de la Ville et Facebook

S'INFORMER

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Depuis 2020, elles sont retransmises en direct sur le site internet de Bègles et également sur sa page Facebook. Après chaque conseil, la séance est disponible en replay sous 48h sur la chaîne YouTube de la Ville.

Prochains conseils municipaux les 13 février et 26 mars à 18h30 en mairie

L'INFORMATION MUNICIPALE

La Ville vous informe sur ses supports de communication :

- **Le site internet municipal**, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone.
- **Le journal municipal La Béglaise**, distribué dans les boîtes aux lettres et mis à disposition dans les lieux municipaux (si vous ne le recevez pas, écrivez-nous à communication@mairie-begles.fr)
- **Les réseaux sociaux Facebook et Instagram** (@villedebegles) animés quotidiennement
- **La newsletter de la Ville** envoyée régulièrement aux abonné-es (abonnement sur le site internet municipal)



Rendez-vous sur :
www.mairie-begles.fr

INTERPELLER

Selon l'article 25.2.2. du règlement intérieur du Conseil municipal de Bègles : un cinquième des électeur·rices inscrit·es sur les listes électorales, soit **4 093 électeur·rices peuvent demander à ce que soit inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal l'organisation d'une consultation** sur toute affaire relevant de la décision de l'assemblée.

VOTER

La France est une démocratie. La démocratie est un régime politique dans lequel le peuple exerce le pouvoir. **C'est avant tout par le vote que les citoyens et les citoyennes peuvent s'exprimer.** Régulièrement, les Français et les Françaises sont appelés à élire leurs représentant·es qui établiront les règles et les lois pour toutes et tous. C'est la démocratie représentative.
Bègles compte 30 890 habitants et habitantes et 20 465 inscrits sur les listes électorales.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin 2024 (à un seul tour)

Dates pour s'inscrire sur les listes électorales :

- En ligne avant le mercredi 1er mai 2024
- En mairie ou par courrier avant le vendredi 3 mai 2024

Vérifiez votre situation électorale sur le site Internet de la Ville www.mairie-begles.fr (rubrique Elections)

Les lieux de la participation

A Bègles, plusieurs instances démocratiques permettent aux citoyennes et aux citoyens de tous les âges et de tous les quartiers de se rencontrer, débattre, et travailler ensemble pour améliorer le cadre de vie.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES ENFANTS AUX MANETTES

Le CMJ de Bègles existe depuis 1989. Pour y siéger, les candidates et les candidats mènent une véritable campagne et sont élu-es par leurs pairs dans les écoles et les collèges. A cette occasion, la Ville fournit des bulletins de vote, des isoloirs et des urnes de dépouillement, comme pour les grands. Réélu en novembre dernier pour deux ans, le nouveau CMJ rassemble 35 élu-es de 9 à 14 ans, organisés en 4 commissions : « nature et environnement », « solidarité », « sports et loisirs », « culture et fêtes ».

« Au CMJ, les enfants peuvent agir et faire ce qu'ils ont en tête. J'ai beaucoup aimé l'expérience de mon premier mandat. Du coup, je me suis présentée à nouveau et je suis très heureuse d'avoir été réélue. Porter la parole des autres enfants, ça me tient vraiment à cœur ! »



SYRINE MÉNARD
11 ANS, ÉLÈVE DE 6^E

PAROLE D'ÉLU

PASCAL LABADIE

Conseiller municipal délégué au Conseil municipal des jeunes et à la Tranquillité Publique



Le Conseil municipal des jeunes est la première instance démocratique dans laquelle les jeunes, élus par leurs pairs, participent activement à la vie de leur commune. Ils peuvent enfin s'intéresser à ce qui les regarde. En grandissant, ils garderont peut-être de cette expérience l'idée de s'investir dans d'autres instances de démocratie participative qui fonctionnent sur notre ville.

LE CONSEIL DES SAGES

LES SÉNIORS S'IMPLIQUENT

La municipalité a relancé le Conseil des Sages fin 2023. Pour en garantir l'indépendance, des critères ont été posés : les membres ne doivent pas être ou avoir été élu-es par ailleurs, ni faire partie du conseil d'administration d'une association.

Le Conseil des sages est composé d'habitant-es âgé-es de 55 ans ou plus, sans activité professionnelle. Les membres ont décidé de s'engager de manière horizontale. Volontaristes, ils peuvent décider de s'emparer eux-mêmes des sujets sur lesquels ils veulent travailler ou être saisis par le maire. Ils disposent d'un pouvoir consultatif.

« J'ai travaillé comme aide à domicile. Aujourd'hui, je suis à la retraite, mais j'ai envie de rester utile et impliquée. Pour moi, cet investissement au Conseil des Sages est une ouverture aux autres et à de nouvelles façons de travailler. Les citoyennes et les citoyens voient et entendent beaucoup de choses. Apporter cette expertise me semble très important ».



FARIDA BOUMERZOUG
69 ANS, RETRAITÉE



PAROLE D'ÉLUE

ISABELLE TARIS

Conseillère municipale déléguée aux Séniors, à l'Inclusion sociale, l'Habitat, la Santé et au Conseil des Sages

L'objectif du Conseil des Sages est de permettre une prise de parole des personnes qui sont sorties de l'activité professionnelle. Vieillir, être à la retraite, est une formidable occasion de prendre part à l'action citoyenne.

LES FORUMS DES QUARTIERS

LES HABITANT·ES SE MOBILISENT

Les Forums des quartiers se rassemblent trois fois par an par secteur géographique : Nord-Ouest, Sud-Ouest, Nord-Est et Sud-Est. Ces rencontres sont ouvertes à toutes et tous. En amont, des groupes d'animation constitués de Béglaises et de Béglais issus du quartier, préparent les ordres du jour des réunions et sont chargé·es de les animer. Certain·es s'y sont engagé·es volontairement, d'autres ont été tiré·es au sort : une modalité qui permet de solliciter des citoyennes et des citoyens moins visibles ou moins habitué·es des réunions publiques.

Mobilité, stationnement, cadre de vie, végétalisation... Ces forums permettent aux habitant·es de s'impliquer pour leur quartier et de décider eux-mêmes des projets qu'ils veulent porter.

« J'ai été tirée au sort. J'ai tout de suite dit oui mais je n'aurais pas fait la démarche. Je trouve ça intéressant qu'on nous demande notre avis. Souvent on subit les décisions. Avec les Forums, je découvre et j'apprends. On voit les choses d'un autre angle. »



JOËLLE MAURICE
56 ANS, HABITANTE
DE LA CASTAGNE

PAROLE D'ÉLU

IDRISS BENKHELOUF

Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et au Numérique



La ville de Bègles souhaite par sa politique de participation citoyenne impliquer les habitantes et les habitants, afin de les rendre acteurs de leur vie au sein de la ville. C'est pourquoi, nous avons proposé de nouveaux organes de démocratie participative, afin d'enrichir nos politiques publiques.

LES COMITÉS ET ASSOCIATIONS DE QUARTIER

Les Comités de quartier, alors appelés "syndicats pour la défense des intérêts de quartier", ont été créés à Bègles au début des années 1900. Leur but était de contribuer au développement et à la prospérité des quartiers, d'organiser des fêtes de "bienfaisance" et des animations locales.

Bègles compte aujourd'hui 10 Comités de quartier et 2 associations de quartier qui assurent un relais entre les habitant·es et la Ville, pour un meilleur « vivre ensemble ».

Retrouvez la carte et les contacts du comité de votre quartier sur www.mairie-begles.fr/je-participe/comites-et-associations-de-quartier

LES CONSEILS CITOYENS

UNE IMPLICATION DIRECTE

Rendus obligatoires par la loi sur la politique de la ville, les Conseils citoyens regroupent habitant·es, associations, commerçant·es, acteur·rices économiques chargé·es de participer à la vie des quartiers prioritaires. A Bègles, il en existe deux, à Paty Monmousseau/Dorat et à Terres Neuves. Un nouveau quartier, le quartier Maurice Thorez - Goéland, vient d'être labellisé Politique de la Ville par l'Etat. Ses habitant·es seront prochainement invité·es à rejoindre une instance de concertation.

“Jeparticipe”

La démocratie ouverte en ligne

Depuis septembre 2023, une plateforme en ligne regroupe l'ensemble des informations sur les démarches de participation initiées à Bègles.

“Jeparticipe” est accessible à toutes et tous, directement depuis le site internet de la Ville. Ce nouvel espace de participation permet de découvrir les actualités des instances ou des concertations en cours, débattre, interagir et participer aux votations.

 jeparticipe.mairie-begles.fr



L'ACTUALITÉ DES INSTANCES DE LA PARTICIPATION BÉGLAISE

Dans l'onglet « Assemblées » vous trouverez toutes les informations sur les Forums des Quartiers, le Conseil des Sages et le Conseil Municipal des Jeunes.

POUR CHACUNE, RETROUVEZ :

- La présentation de ses missions et de ses membres
- Les dates des prochaines rencontres
- Les comptes rendus des réunions...

LES CONCERTATIONS ACTIVES

Le site vous donne accès aux présentations des projets qui font l'objet d'une concertation citoyenne : comptes rendus, documents techniques, dernières actualités. Retrouvez le calendrier des prochaines réunions publiques. Des espaces d'expression vous permettent également de participer !

**VOUS AVEZ VOTÉ
POUR L’AFFICHE
DE LA FÊTE DE LA
MORUE 2024**

**CE SONT
1125 VOTES
RECENCÉS !**

**affiche de la
morue 2024 !**

des démarches de participation initiées
des réunions, proposer vos idées et
tre.

rs de votre

IRE >

EXPRIMEZ-VOUS !

C'est la nouvelle possibilité offerte par cette plateforme : participez directement en ligne, en votant, en échangeant avec les autres personnes qui contribuent ou en formulant des propositions. Vous pouvez lancer des débats et exprimer votre soutien aux projets existants. Vous pouvez voter sans disposer d'un compte sur la plateforme.

DES PROJETS BEGLAIS DANS LA METROPOLE

De nombreux projets béglais sont portés en commun avec Bordeaux Métropole et font l'objet de concertations par exemple sur l'aménagement de la route de Toulouse. ces concertations sont accessibles sur le site de Bordeaux Métropole :

participation.bordeaux-metropole.fr

**MODE
D'EMPLOI**

Pour utiliser au mieux les fonctionnalités offertes par la plateforme voici le mode d'emploi :

Créez votre compte pour débattre, interagir et recevoir des alertes sur les sujets qui vous intéressent. Il suffit d'un nom et d'une adresse mail.

Commentez, soutenez un projet, votez, débattrez, bref participez !

LES CONCERTATIONS

A VENIR

- ✓ **Bordeaux Euratlantique**
- ✓ **Delta vert : Schéma directeur de la Plaine des sports**
- ✓ **Aménagement des espaces publics du secteur du Bicentenaire et du 14 Juillet**

+ voir page 18

Ils font la **démocratie** participative



BENJAMIN ROCHETTE
Chargé de mission Démocratie Participative
et Citoyenneté

Benjamin met, depuis plus d'un an, son expertise au service de la Ville de Bègles. Aujourd'hui âgé de 27 ans, il a suivi une formation en sciences politiques. Il est convaincu de l'importance d'intégrer les habitant-es dans les décisions politiques. « *Qui connaît mieux sa ville et ses besoins ? Les politiques publiques les concernent* », déclare-t-il. Il s'emploie à donner la parole aux Béglaï-s-es et à la porter aux oreilles des élu-es afin qu'elle soit mise en application.

Benjamin accompagne notamment les membres des comités d'animation des Forums des quartiers. « *La Ville est en appui, organise, mais le but c'est de proposer un outil. Ses membres ont une autonomie et prennent à bras le corps cette nouvelle instance* », se réjouit-il.

Benjamin conseille également les services municipaux pour inclure la participation des Béglaï-s-es dans leurs projets. Enfin, il anime la plateforme en ligne *Jeparticipe*.

Pour lui, gagner la confiance des habitant-es est primordial à l'heure d'une crise de la démocratie représentative. D'autant plus qu'à Bègles, il y a une véritable envie de participer à la vie de la cité. « *Cela passe par une volonté politique forte d'impliquer réellement la population* », affirme-t-il. Sa fierté : travailler au service de la co-construction, pour le vivre-ensemble. « *Je fais ce métier car je crois en la démocratie participative* », conclut-il.

Ils travaillent au sein du service Participation citoyenne de la Ville et œuvrent au quotidien pour encourager et faciliter la parole des Béglaï-s-es.

Portraits d'Audrey Chataigné et de Benjamin Rochette, deux jeunes agent-es passionné-s et engagé-es.

AUDREY CHATAIGNÉ
Animatrice du Conseil Municipal des Jeunes,
et facilitatrice du Conseil des Sages

Audrey a toujours eu à cœur de permettre au plus grand nombre de donner son avis et d'être écouté-e. Son goût pour le contact avec le public l'a amenée à se former et à travailler dans l'animation.

À 31 ans, elle accompagne depuis dix ans les jeunes élu-es du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et les aide à transformer leurs idées en projets. « *S'ils comprennent comment monter un projet et qu'ils le réalisent, alors j'ai réussi* », déclare-t-elle. Véritable instance décisionnaire, le CMJ de Bègles permet aux jeunes de grandir et de prendre confiance. « *Je suis impressionnée de l'évolution des enfants : après deux années de mandat, ils s'expriment et argumentent avec aisance* », s'émerveille Audrey.

Cette année, elle s'est lancé un autre défi : faire renaître le Conseil des Sages et travailler avec ses nouveaux membres. Son rôle au sein de cette instance consultative est de faciliter les rencontres entre les séniors, les technicien-nes et élu-es municipaux, leur mettre à disposition les salles ou le matériel. « *Mon but est que cette instance fonctionne et perdure* », explique-t-elle.

Audrey s'attache à offrir aux élu-es du CMJ et membres du Conseil des Sages les meilleures conditions d'exercice de leur citoyenneté.



Contact : 05 56 49 88 31
jeparticipe@mairie-begles.fr



CATHERINE DIHARÇABAL
ATELIERS FÊTE DE LA MORVE

CONCEVOIR LA VILLE AVEC LES HABITANT·ES

- 1 - La participation citoyenne en pratique
 - . Le baromètre de la participation à la béglaïse
 - . Impliquer les habitant·es
- 2 - Les concertations à venir



La participation citoyenne en pratique

La ville de Bègles souhaite renforcer la démocratie locale, et co-construire avec les Béglais et les Béglaises.

Quatre niveaux de participation ont été définis dans un principe de transparence et de sincérité.

La Ville multiplie aussi les propositions pour associer un maximum d'habitant-es aux décisions sur les projets.

**CONFIANCE
ET SINCÉRITÉ**



**TRANSPARENCE
ET CLARTÉ**



**INTÉRÊT
GÉNÉRAL**



LE BAROMETRE DE LA PARTICIPATION A LA BEGLAISE

Pour clarifier les engagements pris entre la Ville et les habitant-es, un baromètre de la participation a été créé. Il définit les règles du jeu de la démocratie participative béglaise. Exemple avec quelques unes des démarches participatives menées depuis 2020.

LA CONSULTATION POUR COLLECTER DES AVIS

Recueillir la parole des citoyen·nes pour éclairer la décision des élu·es. Les habitant-es et acteurs sont sollicités pour formuler un avis et enrichir la proposition initiale.

LES PRATIQUES ALIMENTAIRES

CONSULTATION
CONCERTATION
CO-CONSTRUCTION
VOTATION



L'alimentation constitue un enjeu fort des politiques publiques menées à Bègles. Pour que cette politique soit adaptée à la réalité des aspirations et des besoins de la population béglaise, la Ville a mené une enquête pour développer cette offre de service municipale.

978 réponses à l'enquête

Et aussi : choix du nom du Jardin des Terres Neuves, étude sur les pratiques et équipements sportifs, nouvelle convention territoriale des quartiers prioritaires

J'avais une curiosité pour la concertation et un petit intérêt à défendre la réalisation d'une aire de jeux adaptée aux petits enfants. Ça me paraissait évident. Je pense qu'il peut y avoir des points de vue très différents. Ce qui m'a frappé, c'est que ce n'était pas facile de se mettre d'accord.

VOUS AVEZ LA PAROLE

CHRISTIAN

A participé à la concertation sur l'aménagement du nouveau Parc des Sœurs

LA CONCERTATION POUR NOURRIR LA DÉCISION

Favoriser l'échange et la confrontation des points de vue pour éclairer la décision. Il s'agit d'un travail de réflexion collective autour d'un projet ou d'une problématique soumise aux habitant-es. La Ville pose le cadre, il s'agit de parvenir collectivement à une proposition pertinente.

LE PARC DES SOEURS

CONSULTATION
CONCERTATION
CO-CONSTRUCTION
VOTATION



La municipalité a volontairement souhaité que ce projet ambitieux soit co-conçu avec les Béglais-es. Des ateliers de travail et des réunions publiques ont fait participer des habitant-es, riverain-es, acteurs·trices du quartier et de la commune.

+ de 100 contributions ont été récoltées

Et aussi : square Chopin, Jardin des Terres Neuves, Aire de jeux Mussonville, Plan de circulation Nord ouest, Bordeaux Euratlantique

LA CO-CONSTRUCTION POUR ÉLABORER UN PROJET

Une démarche collective visant à élaborer avec les citoyen·es un projet partagé.

LA FÊTE DE LA MORUE

CONSULTATION
CONCERTATION
CO-CONSTRUCTION
VOTATION



À l'occasion de l'édition 2023, la Ville a lancé une démarche de co-construction de l'événement. La consultation des habitant·es a pris la forme d'un questionnaire portant sur leurs attentes en termes de programmation, de localisation, d'offre de restauration etc. Depuis l'année dernière, les habitant·es peuvent participer à des ateliers thématiques de co-construction organisés tous les mois pour préparer la fête. L'année dernière, les contributions de la population ont permis de travailler sur la chanson de la fête, la scénographie, le bénévolat, les comités d'écoute et l'éco-responsabilité. Cette année, un atelier spécifique a été consacré à l'accessibilité. Les Béglais·es ont également la possibilité de participer en votant pour l'affiche de l'événement.

11 ateliers depuis octobre 2022

LA VOTATION POUR DÉCIDER

Confier le pouvoir de décision aux citoyen·nes, les élu·es se plient au choix des habitant·es

LES RYTHMES SCOLAIRES

CONSULTATION
CONCERTATION
CO-CONSTRUCTION
VOTATION



Les parents d'élèves ont pu s'exprimer sur le maintien ou non de la semaine de 4,5 jours pour les élèves béglais, applicables à partir de la rentrée 2022.

1748 parents d'élèves ont voté



Je suis une ancienne Béglaise et je me suis toujours impliquée dans la Fête de la Morue. On fait des propositions et la Ville fait le maximum pour les prendre en compte.

CATHERINE DIHARÇABAL
Participe aux ateliers de coconstruction de la Fête de la Morue

LE PETIT LEXIQUE de la démocratie participative

La démocratie représentative

C'est un mode de gouvernance dans lequel les citoyen·nes délèguent leur pouvoir à des représentant·es qui incarnent l'intérêt général.

La démocratie participative

L'ensemble des dispositifs qui favorisent l'implication des citoyen·nes dans le gouvernement des affaires publiques. Elle suppose une démocratie représentative puisque ce sont les élu·es qui détiennent la décision finale.

La démocratie délibérative

Par rapport à la démocratie participative, elle met l'accent sur l'exigence de débats argumentés. entre les citoyen·nes.

L'intérêt général

Ce qui est bénéfique à l'ensemble d'une communauté dans l'intérêt de toutes et tous. Pour la prise de décision au niveau d'une collectivité c'est l'intérêt général qui prime.

L'intérêt de proximité

Ce qui est bénéfique à une communauté regroupée sur un territoire géographique.

L'intérêt particulier

Ce qui est bénéfique à une seule personne ou à un nombre restreint de personnes. Il peut être en opposition avec l'intérêt général.

IMPLIQUER LES HABITANT·ES

La Ville développe différentes propositions pour associer activement les habitant·es aux décisions sur les projets et diversifier les profils des participants.

LE COMITÉ DE SUIVI HABITANT·ES ET EXPERT·ES

Cet espace de discussion permet de suivre un projet et d'aboutir à une décision partagée.

LE PLAN DE CIRCULATION NORD-OUEST

Un comité de suivi a réuni des habitant·es du quartier, des usager·ères représentatifs du quartier et des élu·es de la Ville. Il a joué un rôle actif dans le suivi de l'expérimentation et a formulé des propositions pour ajuster le plan de circulation en tenant compte du contexte de chaque voirie et du vécu de chacun·e.

LE PROJET D'EXPERIMENTATION LOCALE DE LEGALISATION ENCADREE DU CANNABIS

Composé de 15 Béglaï·es tiré·es au sort et de 15 professionnel·les du territoire, le comité de suivi du projet a pour mission de produire un cahier d'expérimentation définissant les modalités d'une possible future expérimentation.

BORDEAUX EURATLANTIQUE

Un comité de suivi citoyen est mis en place pour renforcer la dimension participative et poursuivre la concertation, au-delà de la concertation réglementaire, pendant toute la durée de l'opération d'aménagement.

LE COMITÉ D'ANIMATION LES HABITANT·ES À LA MANŒUVRE

Les habitant·es volontaires ou tiré·es au sort prennent une part active dans la démarche de concertation lorsqu'ils sont membres d'un comité d'animation.

LES FORUMS DES QUARTIERS

Les quatre Forums des quartiers sont animés par un groupe composé d'habitant·es et d'élu·es. Le comité d'animation est chargé de préparer les réunions publiques de chaque Forum.

9 réunions publiques

BALADES URBAINES DIAGNOSTIC COLLECTIF EN MARCHANT

Ce format ludique permet d'amener les habitant·es sur les lieux du projet qui fait l'objet d'une consultation citoyenne.

L'écriture de la nouvelle convention territoriale, qui définit les actions à mener dans les quartiers prioritaires de la ville, se fait en co-construction avec les habitant·es : animations et balades urbaines ont été organisées fin 2023 à Maurice Thorez, Terres Neuves et au Dorat, pour recueillir leurs attentes et besoins.

LE TIRAGE AU SORT DIVERSIFIER LES PROFILS DES PARTICIPANT·ES

Il peut intervenir dans tous les domaines et permet d'impliquer des personnes qui n'ont pas l'habitude ou qui ne savent pas comment participer aux débats de vie locale. Les habitant·es sélectionné·es sont libres d'accepter ou non la proposition.

Le "comité de suivi cannabis" ou les Forums des quartiers comptent également des Béglaï·es tiré·es au sort.

Les concertations à venir



En 2024, plusieurs projets structurants pour la ville de Bègles seront portés à l'avis des Béglais et des Béglaises. Vous pourrez retrouver les détails de ces concertations sur la plateforme web : jeparticipe.mairie-begles.fr

BORDEAUX EURATLANTIQUE

Initiée par sa durée et son ampleur, la concertation sur le programme d'aménagement urbain « Bègles Garonne » (77 ha s'étendant entre le boulevard Jean -Jacques Bosc, le quai du Président Wilson et l'avenue du Maréchal Leclerc) est en cours depuis octobre 2022 et s'achèvera en juin 2024. Portée par l'EPA Bordeaux Euratlantique et la Ville, elle s'appuie sur un dossier de concertation disponible en mairie et sur le site internet de Bordeaux Euratlantique.

Initialement prévue pour un an et prolongée d'une année supplémentaire à la demande de la ville de Bègles, la concertation se déploie à travers une diversité de rendez-vous proposés à

la population, aux riverains du site, aux associations et acteurs économiques : **réunions publiques, balades urbaines et ateliers thématiques, cahier d'acteurs et Forum des contributions.**

Un comité scientifique vient d'être créé et un comité de suivi composé de 30 citoyen·nes volontaires ou tirés au sort sera mis en place début 2024 afin de renforcer la dimension participative pendant toute la durée de l'opération d'aménagement.

Retrouvez les actualités, documents et contributions relatifs à cette concertation sur le site de l'EPA Euratlantique : www.bordeaux-euratlantique.fr

PLAINE DES SPORTS & DELTA VERT

La Plaine des sports est le lieu de nombreuses activités : sports, loisirs, activités de plein air, baignades, événements ou spectacles.

Pour accompagner au mieux le développement de ces usages et en envisager de nouveaux, la Ville a confié à des agences spécialisées en urbanisme, paysage et en programmation sportive, une mission de définition d'un schéma directeur. Une agence est chargée du volet écologique et environnemental pour garantir la préservation et le développement de la biodiversité. Une concertation sera initiée en 2024 pour partager et coconstruire une vision prospective pour le site.

14 JUILLET - BICENTENAIRE

La place du 14 Juillet accueille aujourd'hui de nombreuses activités : commerces, déplacements, animations ou événements. Pour renforcer le rayonnement de cette centralité, l'équipe municipale a souhaité engager une grande réflexion. L'objectif est de fixer des orientations d'aménagement et de programmation à moyen et long terme.

Pour cela, une équipe de professionnel·les (paysagistes, bureaux d'études, urbanistes) sera désignée en 2024. Une large concertation sera engagée avec les habitant·es pour écrire ensemble un schéma directeur d'aménagement.



**PAROLE
D'ÉLU**

PIERRE OVALLET

Adjoint à la Transition écologique (mobilités, nature, énergies, biodiversité et climat)

Les places du XIV Juillet et du Bicentenaire sont aujourd'hui l'une des principales centralités de la vie béglaise, comme peuvent en témoigner notamment la présence de plusieurs commerces ainsi que celle du marché. La Ville souhaite réinterroger ces espaces publics sur les thématiques de mobilités, de paysage et de végétalisation, d'urbanisme, de vie économique et d'usages. C'est avec vous toutes et tous que nous souhaitons travailler ce projet.

ET AUSSI

- ✓ Les prochaines cours d'écoles végétalisées : Paul Vaillant Couturier et La Ferrade
- ✓ Jardin rue de Lapelletrie



MAKHTAR SAMB
MEMBRE DES COLLECTIFS DE QUARTIERS

LES DYNAMIQUES CITOYENNES

- 1- Quand les Béglaises et les Béglais réenchangent le collectif
- 2- L'Estey : des habitant-es impliqué-es à tous les étages
- 3- Et demain

Quand les **Béglaises** et le réenchantent le colle

**Entreprises,
associations,
collectifs
d'habitant-es,
tiers-lieux...
A Bègles,
des parents,
des jeunes, des
personnes âgées
inventent et
imaginent de
nouvelles façons
de décider :
plus collectives,
plus paritaires
et plus
démocratiques.**



MATHIS LAPARADE
CO-PRÉSIDENT
DE LA LANGEVIN CUP

SAGE

Des parents acteurs du mode de garde

Définir les projets pédagogiques, décider des recrutements, des travaux à mener, des horaires d'ouverture... Depuis les années 80, les crèches Frimousse, Clapotis et la Câlinerie sont gérées par des parents et d'anciens parents réunis au sein de l'association Sage – Service Associatif de Garde d'Enfants. Un fonctionnement qui, selon la directrice Agnès Bancon « favorise la solidarité, permet de veiller à la qualité de l'accueil des enfants et de répondre aux besoins des familles en temps réel. »

COLLECTIF DES QUARTIERS ET LANGEVIN CUP

Les jeunes se bougent pour les jeunes

« Pendant le covid, beaucoup se sont retrouvés désœuvrés. On a eu envie d'agir », explique Makhtar Samb, co-fondateur du collectif des quartiers. Dans cette association, des jeunes entre 17 et 25 ans s'appuient sur leur connaissance des familles et la parité – **leur bureau est composé à parts égales de filles et de garçons** – pour soutenir les jeunes des quartiers. Le collectif organise ainsi des rencontres sportives, des animations pour les enfants et oriente celles et ceux qui veulent décrocher un stage ou un premier emploi vers les structures adéquates.

Cette envie de rassembler anime aussi la Langevin cup. La première s'est déroulée en 2021. Depuis, les jeunes se sont structurés en association et ont réussi à pérenniser l'événement pour en faire un rendez-vous phare chaque année. « Aucun de nous n'a plus de 20 ans, mais nous gérons tout : la communication, la logistique, les partenariats. La preuve que les jeunes peuvent y arriver ! », assure Mathis Laparade, 20 ans et co-président de l'asso. Chaque mois de juin, la Langevin cup rassemble ainsi 200 joueuses et joueurs sur le terrain, mais aussi les familles et les ami-es. **Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.**

LES BOBOYAKAS

Vieillir ensemble

Ils ont entre 60 et 85 ans et veulent « vieillir ensemble pour vivre mieux ». Structurés à la fois en association et en coopérative d'habitant-es, les Boboyakas rassemblent 16 coopérants-es engagés dans l'élaboration d'un habitat partagé. « **Toutes nos décisions et orientations sont prises à l'unanimité.** Nous avons une présidence et une direction générale, mais sans pouvoir particulier. Pour être intégrés, les postulant-es doivent d'abord participer à nos réunions pendant 6 mois », explique Nicole Marty, coopérante.

Dans la future maison édiflée sur un terrain de la Métropole, les Boboyakas auront leur appartement et partageront une buanderie, une grande salle d'activités, un jardin, deux ou trois voitures. Ouvert sur l'enfance et la jeunesse, le bâtiment accueillera une micro-crèche (gérée par l'association Sage) et deux studios destinés à des étudiant-es ou de jeunes travailleuses et travailleurs. Les habitant-es qui devraient s'installer en 2026 seront locataires de leurs logements auprès de la coopérative. Une solution qui permettra de pérenniser le lieu.

es Béglais ectif



LA ZAP

Vers une gouvernance 100% horizontale

Installée en plein centre de Bègles dans un bâtiment historique, la Zone à Partager ou Zap bouillonne d'idées et de projets. Sur place, des associations, des coworkers solidaires, et des collectifs de personnes tentent de bâtir un monde plus écolo, plus inclusif, plus démocratique. Affichée sur son site internet, la vision de ce tiers-lieu associatif est stimulante : elle prône l'égalité, le temps libre, la mixité, la force du collectif. Pour incarner ces valeurs, **la Zap mise sur une gouvernance 100% horizontale.** « Nous n'y sommes pas encore tout à fait. La preuve, je suis encore présidente du Conseil d'Administration ! », glisse Suzy Cantraine.

Dès janvier, la Zap se lance dans un dispositif local d'accompagnement pour guider sa réflexion et creuser notamment les conséquences de la suppression de la verticalité dans les prises de décisions. Suzy Cantraine en est convaincue : des outils existent pour déconstruire les fonctionnements classiques. Ils reposent notamment sur la responsabilisation de chacun.



SUZY CANTRAINE
PRÉSIDENTE DE LA ZAP

HELLOASSO

La force du collectif

Rare organisation de la tech qui soit aussi une entreprise solidaire d'utilité sociale, Helloasso a fondé son modèle économique sur la générosité des internautes et la qualité des relations humaines. Une stratégie durable et payante, puisque la plateforme revendique aujourd'hui l'adhésion de 300 000 associations. « Notre culture d'entreprise est fondée sur le collectif, exactement comme les associations que nous accompagnons », souligne Charlie Tronche, directeur de la communication. Helloasso mise aussi sur l'intelligence collective et la collégialité. Charlie Tronche l'assure : **« du stagiaire au responsable, la voix de chacun est prise en compte dans les décisions ».**

PAROLE D'ÉLUE



MARIE-LAURE PIROTH

Conseillère municipale, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire, l'Insertion, l'Emploi, la Formation et la Cohésion sociale

Comment prendre des décisions de manière plus démocratique ? Les acteurs de l'économie sociale et solidaire inventent de nouvelles formes de gouvernance : participation et implication des salarié-es, coopération, co-présidence, implication des coworkers dans une association comme à la ZAP, ... C'est la démocratie participative dans le domaine du travail.

LE SAVEZ-VOUS ?

VOUS AVEZ UNE IDÉE ? UN PROJET ?

Les services municipaux peuvent vous aider et vous accompagner pour les concrétiser.

Contactez
Service Participation citoyenne et Vie associative
vie.associative@mairie-begles.fr
05 56 49 88 29

L'Estey

Des habitant·es impliqués·es à tous les étages

Depuis sa création en 2006 par la Ville, le Centre social et culturel L'Estey construit chacun de ses projets pour et avec les habitant·es. Ici, tout le monde est aussi associé au processus de décision.

On peut s'y engager comme bénévole dans les divers ateliers couture, bien-être... mais aussi à la ludothèque, au bistrot solidaire ou dans les jardins partagés. Ouvert à toutes et tous de manière inconditionnelle, présent sur plusieurs sites et notamment dans les quartiers prioritaires, le Centre social et culturel L'Estey rayonne sur toute la commune et orchestre une foule d'animations autour d'enjeux majeurs comme la jeunesse, la parentalité, la transition écologique...

Les Béglaises et les Béglais aux commandes

Rattachée à la municipalité, la structure reste autonome d'un point de vue juridique et financier et n'a de cesse d'associer les habitants et les habitantes à la construction de ses projets. Ici, ils sont impliqués de multiples façons : que ce soit pour donner un coup de main, réfléchir à la mise en place de nouvelles actions, ou voter les décisions finales. Car s'il est composé d'élus municipaux et d'associations, le Conseil d'Administration de L'Estey compte aussi des habitant·es. Cette année, pour les associer plus étroitement encore à la rédaction du projet global – repensé tous les 4 ans –, L'Estey a mis en place un comité de suivi : 10 binômes de professionnel·les et de citoyen·nes réfléchissent ensemble sur les différents champs d'intervention du centre social. Un fonctionnement qui permet de croiser les regards, d'ajuster les actions en temps réel et de faire monter en compétences les bénévoles qui le souhaitent. Jusqu'à la table de l'assemblée décisionnaire. ■

PAROLE D'ÉLUE

CHRISTELLE BAUDRAIS

Adjointe déléguée à la Cohésion Sociale et présidente de L'Estey



Le Centre social et culturel L'Estey participe activement à une démocratie plus vivante, plus réelle, en renforçant l'implication des adhérentes au sein du projet social de l'établissement en accompagnant leur engagement dans des actions citoyennes. L'Estey favorise un vivre ensemble apaisé en favorisant convivialité et rencontres entre les personnes et en valorisant la richesse de nos diversités pour réduire les inégalités sociales et environnementales.

NOUVEAU

UN LIEU DE VIE AU PIED DE LA TOUR F

Depuis octobre dernier, un appartement de 200m² au rez-de-chaussée de la Tour F dans le quartier Mauriez Thorez est à la disposition des habitant·es. Le lieu a été conçu en concertation avec les riverain·es. Co-animé par L'Estey, chacun et chacune peut s'y retrouver, organiser des activités et bénéficier de permanences numériques.

AU CAFÉ DE LA ROUTE, JE ME SENS UTILE



SAMIYA BENALLAQ
BÉNÉVOLE, HABITANTE DE TERRE-SUD

« J'y fais un peu de tout : j'anime des ateliers, je sers les boissons, je viens pour les débats philo et les karaokés. Ce lieu est convivial, il promeut des valeurs d'entraide et je m'y sens utile. C'est grâce au Café de la route, cogéré par les centres sociaux de Bègles et de Villenave-d'Ornon, que j'ai rencontré ces structures. »



JEAN-PAUL DELOBEL
BÉNÉVOLE AU CAFÉ DE LA ROUTE

« Ce sont des échanges, un sourire, une discussion. On aime se retrouver. Les gens viennent avec des soucis et ils repartent avec le sourire, et nous on est fiers. »



Contact Centre social et culturel L'Estey
05 57 35 13 00

Et demain ...

Comment booster la démocratie participative, susciter l'envie de s'impliquer de façon durable, favoriser l'expression des citoyennes et des citoyens ?

Des outils existent. Certains sont déjà en place à Bègles. D'autres méritent réflexion.



Indemniser la participation citoyenne

Lorsque des personnes se mobilisent sur un temps long, la question d'une indemnité calquée sur celles perçues par les jurés d'Assises peut se poser. En France, le débat existe. Si pour certains la question de la citoyenneté ne se monnaie pas, pour d'autres, cette implication mérite une valorisation.

A Bègles – La question de la création d'un statut pour les citoyennes et citoyens qui participent et s'engagent sur leur temps personnel est en réflexion.

Simplifier le droit d'interpellation

Tisser une confiance entre les administré-es et leurs élu-es, améliorer les relations, trouver des solutions ensemble. Ces motivations sont partagées par de nombreuses communes. Certaines ont mis en place un dispositif d'interpellation et de votations citoyennes accessible en ligne.

A Bègles – L'interpellation met sur la table des sujets de préoccupation concrets. Les niveaux de réponse de la commune doivent être organisés en fonction du nombre de signatures recueillies. Le sujet mérite d'être creusé. Au-delà de la participation, il pose aussi la question de la cogestion.

DES OUTILS PRATIQUES

Garder les enfants

Beaucoup de parents ne peuvent venir aux réunions publiques organisées par la municipalité, faute de savoir comment faire garder leurs enfants. L'idée est simple : mobiliser des agent-es municipaux pour s'occuper d'eux, le temps de la rencontre.

A Bègles – Le dispositif a été testé lors des Forums des quartiers.

Mobiliser les jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes de Bègles rassemble les enfants et les adolescents entre 9 et 14 ans. Comment fédérer les jeunes au-delà de cet âge ?

A Bègles – Les jeunes se tournent plus facilement vers les associations que vers les élu-es. Cependant, la Ville peut aider les collectifs de jeunes à se structurer. Elle l'a fait pour la Langevin Cup, le Collectif des quartiers et la Bourse aux projets jeunes de L'Estey.

Fonds d'initiatives locales

Le maire et le Conseil Municipal peuvent débloquer des fonds uniquement pour des personnes morales. Lorsque des habitant-es veulent créer un événement dans leur rue ou leur quartier, ils doivent être associé-es ou s'adosser à une association.

A Bègles – Repas entre voisins, concerts au coin de la rue, animations diverses : la commune apporte des coups de pouce pour ces projets. Au-delà de ces fonds ponctuels, la municipalité réfléchit à la mise en place d'un budget participatif.



VIVONS BÈGLES / MAJORITÉ MUNICIPALE

La Métropole, partenaire de nos ambitions

La Métropole n'est pas une entité étrange et étrangère. La Métropole, c'est nous toutes et tous, c'est notre quotidien, nos rues, nos transports en commun, nos logements, l'eau que nous buvons, nos espaces verts, le développement économique... Mais surtout, la Métropole c'est le moyen de mener des projets ambitieux que nous ne pourrions porter seuls.

Sans la Métropole, nous n'aurions pas pu lancer l'ambitieux projet de reconstruction et d'agrandissement du musée de la Création franche, seul musée métropolitain, désormais musée national.

Avec l'aide de la Métropole, nous pouvons acquérir et ouvrir à toutes et tous le parc des Sœurs, 3 hectares de nature dans le quartier Argous.

Grâce à la Métropole, nous améliorons l'alimentation de nos élèves, de nos aînés, de toutes et tous en installant prochainement un projet de maraîchage, en reconstruisant une cuisine centrale municipale d'envergure.

La Métropole nous apporte aussi son concours pour déployer sur nos bâtiments municipaux des dispositifs d'énergie renouvelable, panneaux solaires notamment, ainsi que pour développer le réseau de chaleur.

La Métropole est indispensable aussi pour des projets comme la mutation de la route de Toulouse qui concerne quatre villes différentes et nécessite une vision globale du territoire pour repenser la place des voitures, des vélos et des transports en commun.

C'est avec elle que nous pouvons déployer de nouvelles classes pour accueillir tous les nouveaux petits élèves béglais à Gambetta, Joliot Curie et Prévert notamment.

Notre politique d'inclusion métropolitaine nous permet de maintenir l'espace temporaire d'insertion et un logement temporaire d'insertion qui permettent un accompagnement social global des personnes en rupture d'hébergement ou de logement, une étape indispensable pour reprendre pied.

Et enfin, la Métropole a permis la création d'un nouveau lieu sur notre commune : la maison RêVée, à côté de Valbom, ouverte depuis octobre dernier les mercredi et samedi avec des ateliers compostage ou de bricolage.

Lors de l'appel d'offres pour la gestion du centre de tri et d'incinération de Bègles, la Métropole a imposé à l'opérateur la création d'un lieu dédié au Zero déchet, la maison RêVée. Elle va se déployer progressivement en 2024 avec notamment l'ouverture d'un café, un coworking ou une bricothèque où vous pourrez emprunter une perceuse plutôt que d'en acheter une pour l'utiliser une fois tous les trois ans. Allez les rencontrer, vous serez séduits !

ESPOIR BÉGLAIS

Le temps passe et ne se rattrape pas.

L'année qui se termine marque la mi-temps d'un mandat d'une majorité qui brille par ses insuffisances cumulées...

Son ignorance aussi, en particulier celle de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la Constitution qui posent le principe de la protection du bien privé. Nous parlons bien, ici, de la volonté élémentaire de se donner les moyens de limiter les nuisances causées par ceux qui ont décidé de profiter des failles d'un système. Rien ne justifie le vol, rien ne le cautionne. Il reste une profonde injustice pour celui qui le subit.

Il est aussi pénible, lorsque l'on a le souci de l'intérêt général, de constater le déficit criant d'infrastructures pour nos enfants. Et l'on se prend à rêver des 34 millions d'euros de la Saemcib qui nous auraient permis de financer des écoles, des gymnases, des crèches etc...

Au lieu de cela, le maire fait diversion, la seule culture qui l'intéresse étant celle du cannabis.

Demain, il est question de donner à 30 nouveaux cyclistes une aide symbolique. Et oui ! les trente premiers seront servis et les autres ... « on est une mairie moteur...on est là...on est présent » se vante le maire... ». Dans les faits, ce sont « des mesurette de petits bras »

C'est à l'image du maire qui place la communication au-dessus de l'action.

Aussi, Il nous faut maintenant jongler avec les sens interdits, car le béglais en voiture est dorénavant considéré comme un infâme criminel.

Et le cycliste pleure les crevaisons causées par des routes dans un état inadmissible pour une commune civilisée du 21ème siècle.

Mais l'espoir de faire mieux demeure entier.

Car l'avenir nous appartient.

Nous continuons à nous battre, et nous avons toujours l'espoir d'une ville où l'écologie sera conciliée avec les nécessités de chacun, où la concertation sera préférée à la prise de décisions dogmatiques, et où le bon vivre ne sera pas un vain mot, la préservation des droits fondamentaux de chacun devant être au cœur de la préoccupation de ceux qui nous gouvernent, sans considérations partisans, ni aveuglement têtue.

Il n'y a pas de fatalité. Tout peut changer. Il suffit de le vouloir, tous ensemble, dans le respect de l'autre et grâce à l'écoute de tous.

Bonne année 2024 !

L'AGENDA



UN CHAPITEAU EN HIVER

DU 25 JANVIER AU 3 FEVRIER 2024



Le maire, Clément Rossignol Puech,
le conseil municipal et le personnel municipal vous adressent leurs
meilleurs vœux

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Vendredi 19 janvier, à 19h, salle Jean Lurçat

VŒUX À LA POPULATION
VENDREDI 19 JANVIER - 19 h - Salle Jean Lurçat

DÉMOCRATIE

PERMANENCE DES ÉLU·ES

Deux élu·es de l'équipe municipale
vous reçoivent sans rendez-vous

Samedi 6 janvier de 10h à 12h
Hôtel de Ville

SOLIDARITÉ

COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES RESTOS DU CŒUR

Du 8 janvier au 19 janvier

Collèges M. Berthelot et P. Neruda

MOBILITÉ

VÉLO-ÉCOLE DE CYCLES ET MANIVELLES

Mercredi 10 janvier à 9h30

09 83 91 48 08

SOLIDARITÉ

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GROUPEMENT D'ACHAT EN VRAC

Judi 11 janvier de 17h à 19h30

Maison des Lacs

Renseignements : 05 56 49 88 43

SÉNIORS

REPAS DES SÉNIORS POUR LE NOUVEL AN

Judi 11 et vendredi 12 janvier à 12h,

Salle Jean Lurçat

Inscriptions au 05 56 49 69 32

ANIMATION

SOIRÉE JEUNES (11-25 ANS)

Samedi 13 janvier de 19h à 22h

Maison des Lacs

Renseignements au 05 56 85 63 20

ENFANCE

MATINÉE PARENTS – ENFANTS (DE 0 À 5 ANS)
Mercredi 17 janvier de 9h30 à 11h30
Chapitô
Inscription au 05 56 49 95 95

CÉRÉMONIE

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
Vendredi 19 janvier à 19h
Salle Jean Lurçat

IMPROVISATION

MATCH LICOEUR – LIPHO
Samedi 20 janvier à 19h30
Au Secteur

BIBLIOTHÈQUE

LES NUITS DE LA LECTURE #2024
Du 16 au 20 janvier
*Installation sonore
Installez-vous confortablement,
mettez un casque sur les oreilles, et
plongez dans des extraits de livres de
danse.*

Samedi 20 janvier à 18h
*Sieste-Lecture
Books on the Move vous invite à une
sieste-lecture collective*

ANIMATIONS

SAMEDI DES FAMILLES
Samedi 20 janvier de 10h à 16h
Centre social et culturel L'Estey
Inscription au 05 57 35 13 00

ORIENTATION

ATELIER PARCOURSUP'
Judi 25 janvier de 12h à 14h
Lycée Vaclav Havel

DÉTENTE

UN TEMPS POUR SOI
Temps entre parents autour du bien être : sophrologie
Judi 25 janvier de 9h30 à 11h30
Centre social et culturel L'Estey
Inscription au 05 57 35 13 00

MUSIQUE

CONCERT JAM SESSION
Vendredi 26 janvier à 20h
Café de la route

ANIMATION

SOIRÉE JEUNES (11-25 ANS)
Samedi 27 janvier de 19h à 22h
Chaufferie
Renseignements au 06 26 45 92 78

CINÉMA

LE CINÉ-CLUB DOCUMENTAIRES
La bibliothèque et le cinéma de la Lanterne, s'associent pour vous présenter des projections :
Mardi 30 janvier - 20h
Projection de La Rivière de Dominique Marchai
Au cinéma La Lanterne

Mardi 20 février - 19h
Projection de Sud Eau Nord Déplacer d'Antoine Boutet
Bibliothèque

JEUNESSE

ACCUEIL LIBRE / 11 - 17 ANS

Mercredis 10, 17, 24, 31 janvier
de 14h à 19h Maison des Lacs

Mercredis 10, 17, 24, 31 janvier
15h à 19h Chaufferie

Vendredi 19 janvier
16h à 19h Local de la Tour F
Maurice Thorez

Vendredi 26 janvier
16h à 19h Maison de Mussonville

PORTRAIT

MÉMOIRE DES MÉTISSAGES DANS LE SUD-OUEST
En présence de Jean-François Meekel membre de la rédaction et Hélène Sireyjol auteure du portrait
Vendredi 2 février - 18h
Bibliothèque

DÉMOCRATIE

PERMANENCE DES ÉLU-ES
Deux élu-es de l'équipe municipale vous reçoivent sans rendez-vous
Samedi 3 février de 10h à 12h
Hôtel de Ville

FAIT MAISON

ATELIER DO IT YOURSELF
Judi 8 février 9h30 à 10h30
Inscription au 05 56 49 95 95
Chapitô

ATELIER PRÉVENTION

JOURNÉE MONDIALE SANS TÉLÉPHONE PORTABLE
Judi 8 février de 12h à 14h
Atelier du Bureau Info Jeunes
Lycée Vaclav Havel

RÉUNION D'INFORMATION

SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE
Judi 8 février 9h30-12h30
Salle Jean Lurçat

SOCIAL

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GROUPEMENT ACHAT EN VRAC
Judi 8 février de 17h à 19h30
Maison des Lacs
Renseignements : 05 56 49 88 43

DÉMOCRATIE

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 13 février à 18h30
Salle du Conseil Municipal

ENFANCE

MATINÉE PARENTS – ENFANTS (DE 0 À 5 ANS)
Mercredi 14 février de 9h30 à 11h30
Inscription au 05 56 49 95 95
À ChapiTô

SANTÉ

COLLECTE DE SANG
Vendredi 16 février de 15h à 19h
Salle Jean Lurçat

SPORT

TOURNOI FÉMININ D'ULTIMATE
Samedi 17 et dimanche 18 février
Au Gymnase Vaclav Havel

VACANCES SCOLAIRES

ACCEUIL ADOS / 11 -15 ANS de 8h30 à 17h
Maison des Lacs
Renseignements et inscription au 05 56 85 63 20

L'ESTÉY

FESTI'FAMILLE
Un mini festival pour la famille
Mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 février de 10h à 17h
Renseignements au 05 57 35 13 00
Centre social et culturel L'Estey

Directeur de publication :
Clément Rossignol Puech
Directrice de la communication :
Suzanne Galy
Rédaction et photos :
Julie Millet
PAO - Graphisme :
Denis Clairfeuille, Amandine Desmée
Ont participé à ce numéro :
Maëlle Bouteila, Sophie Dussaussois, Adeline Fischer, Suzanne Galy
Impression : BLF Impression
Tirage : 18 000 exemplaires
Coût d'un exemplaire : 0,35 euros TTC
Dépôt légal à parution

BATTLE DE DESSIN

CROC EN JAMBE
Mercredi 28 février -15h
Le sport version dessinée. Des dessinateurs, un public déchainé, Mais qui l'emportera ?
À partir de 7 ans
Sur réservation au 05 56 49 54 81
Bibliothèque

HISTOIRES

LECTURES VAGABONDES
Mercredi 21 février à 10h30 pour les 1/3 ans à 11h15 pour les 4/6 ans
Des histoires sur le thème du sport à l'occasion du carnaval !
Sur réservation au 05 56 49 54 81
Bibliothèque

DÉMOCRATIE

PERMANENCE DES ÉLU-ES
Deux élu-es de l'équipe municipale vous reçoivent sans rendez-vous
Samedi 2 mars de 10h à 12h
Hôtel de Ville

FESTIVAL CIRQUE

UN CHAPITEAU EN HIVER
La programmation

OUT OF THE BLUE
25 janvier 26 janvier

LONTANO ET LANDING
30 janvier

CARMEN N'EST PAS UN OPÉRA
31 janvier et 2 février

UBA
3 février

SOIRÉE DE CLÔTURE
3 février

Esplanade des Terres Neuves
Sous chapiteau

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture :
lundi 13h-18h30 /
mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30 - 17h
77 rue Calixte Camelle / Bègles
contact@mairie-begles.fr

STANDARD 05 56 49 88 88

CULTURE / CHAPITÔ 05 56 49 95 95 MAISON DE L'ENFANT ET DES PARENTS

05 56 49 88 54

Rue des droits de l'Enfant

CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE 05 56 49 88 43

4, rue Calixte Camelle

BUREAU INFORMATION SÉNIORS

05 56 49 69 32

2, rue Calixte Camelle

BUREAU INFO JEUNES

05 56 49 06 34

21, rue Calixte Camelle

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL L'ESTÉY

05 57 35 13 00

20, rue Pierre et Marie Curie

BT EMPLOI : 05 56 49 62 75

BT 23, rue Robert Schumann

MAISON SPORT SANTÉ / PISCINE

05 56 85 86 39

2-14, rue Carnot

MUSÉE DE LA CRÉATION FRANCHE

05 56 85 81 73

58, av. mal de Lattre de Tassigny

MAISON MUNICIPALE DE LA MUSIQUE

05 56 49 48 59

57, av. mal de Lattre de Tassigny

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

05 56 49 54 81

58, av. Mal de Lattre de Tassigny

PRÉVENTION, MÉDIATION, TRANQUILLITÉ

prevention.tranquillite@mairie-begles.fr

POLICE MUNICIPALE : 05 33 89 60 00

SERVICES COMMUNS

BORDEAUX MÉTROPOLE

Domaine public : 05 56 49 88 72

espaces-publics@mairie-begles.fr

Hygiène et santé publique : 05 56 49 88 78

Suivez toute l'actualité de Bègles

 SUR FACEBOOK @villedebegles

 SUR TWITTER @Villedebegles

 SUR INSTAGRAM instagram.com/villedebegles

DU PROJET À LA DÉCISION

LA DÉMOCRATIE LOCALE EN PRATIQUE

1 L'ÉMERGENCE D'UN PROJET



PAR EXEMPLE

UN NOUVEAU JARDIN D'AGRICULTURE URBAINE, LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE, LA MISE EN PLACE D'UNE AIDE DIRECTE AUX HABITANT·ES

...

- ON LANCE UNE
- INFORMATION
 - CONSULTATION
 - CONCERTATION
 - VOTATION
 - ENQUÊTE PUBLIQUE
 - CONCERTATION
 - RÉGLEMENTAIRE

VERS LES HABITANT·ES, CLUBS SPORTIFS, ASSOCIATIONS, ACTEUR·ICES ÉCONOMIQUES, INSTITUTIONS, ETC.



2 LA FABRIQUE DU PROJET

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DÉBATE POUR MODIFIER OU VALIDER LE PROJET. LE MAIRE ET LES ADJOINT·ES ARBITRENT LA DÉCISION DE LANCER L'ACTION



LES SERVICES ADMINISTRATIFS FONT DES ÉTUDES TECHNIQUES SUR LE PROJET

TOUT (ELA NOURRIT LA RÉFLEXION ET AIDE LA DÉCISION DES ÉLU·ES

LE PROJET EST PRÉVU AU BUDGET MUNICIPAL, IL FAIT L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION EN CONSEIL MUNICIPAL

3 LA DÉLIBÉRATION

ELLE EST RÉDIGÉE PAR LES SERVICES ADMINISTRATIFS, ET PERMET À L'ÉLU·E CHARGÉ·E DU DOSSIER D'EN PRÉSENTER LES ENJEUX



× PRÉSENTÉE EN COMMISSIONS OÙ SIÈGENT LES ÉLU·ES DE L'OPPOSITION

× (CHAQUE DÉLIBÉRATION FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT DÉMOCRATIQUE PUIS EST SOUMISE AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL, PUBLIC ET RETRANSMIS SUR INTERNET

× IL FAIT L'OBJET D'UN COMPTE-RENDU OFFICIEL DE SÉANCE



ÉLU PAR LA POPULATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DE BEGLÈS COMPOSÉ DE 35 ÉLU·ES EST PRÉSIDÉ PAR LE MAIRE ET RÉUNI POUR VOTER LES DÉLIBÉRATIONS À L'ORDRE DU JOUR.

4 LE CONSEIL MUNICIPAL